



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu

**Le jeudi, 7 décembre 2023 à 14h00
au centre culturel Schungfabrik à Tétange**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 1^{er} décembre 2023.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

s. le bourgmestre, Jean WEILER
s. la secrétaire, Jessica ROMMES

En séance publique

- 1. Correspondance et informations**
- 2. Contrats, conventions**
 1. Convention de prêt – M. Wagner
- 3. Aménagement et environnement**
 1. Programme d'action SICONA année 2024
 2. Lotissement 12, rue Dideschpont
 3. Lotissement 129, rue Notre-Dame
 4. Modification ponctuelle du PAG, partie écrite et graphique
« Stade de Bettembourg »
- 4. Personnel**
 1. Conversion d'un poste de salarié à tâche manuelle de la carrière A4 (« Concierge ») en un poste de salarié à tâche manuelle de la carrière A3 (« Ouvrier polyvalent ») de la CCT sud
 2. Conversion d'un poste de salarié de la carrière D1 des employés communaux en poste de salarié à tâche intellectuelle de la carrière C3, de la CCTSAS
- 5. Finances**
 1. Décompte année 2021 Jugendtreff Käl-Téiteng
 2. Subsidés aux associations année 2022
 3. Dons aux œuvres nationales
 4. Présentation budget 2024
- 6. Office social**
 1. Avis concernant le budget 2024
- 7. Points portés à l'ordre du jour par les conseillers communaux**
/

En séance secrète